

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 71 (1979)
Heft: 8

Artikel: Transferts de productions dans le tiers monde : solidarité ou concurrence?
Autor: Kappeler, Beat
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385966>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Transferts de production dans le tiers monde

Solidarité ou concurrence?

Par Beat Kappeler

L'industrie suisse a créé cinq cent mille emplois à l'étranger, dont cent cinquante mille dans les pays en développement. En Suisse, l'industrie occupe quelque 680 000 personnes. C'est dire que, sous régie suisse, on produit presque autant à l'étranger que dans le pays.

Ampleur et motifs des transferts à l'extérieur

Près d'un cinquième de nos importations de denrées alimentaires et de boissons, de vêtements, de montres proviennent de pays en développement; la proportion est d'un septième pour les textiles. Jusqu'en 1962 encore, ces taux d'importation étaient d'un dixième seulement pour les montres et de 3 % pour les vêtements. Au regard de la consommation intérieure globale, ces arrivages s'établissent à une pièce de textile sur quinze, à un jouet sur vingt-cinq et à 2 % de la production industrielle totale. Certes, ces derniers chiffres paraissent peu alarmants; mais si on les compare avec ceux d'il y a dix ou quinze ans, ils traduisent une augmentation rapide de la contribution des pays en développement à notre approvisionnement; cette part a été multipliée par treize pour les vêtements; depuis 1962, elle a doublé en moyenne pour les produits industriels (cf. H. Hollenstein WIF/EPF N° 8 1977).

Faut-il lire dans ces chiffres une menace pressante sur l'emploi en Suisse? Les transferts de production à l'étranger ont-ils d'ores et déjà pris d'énormes proportions? Les importations de biens produits dans le tiers monde par une main-d'œuvre bon marché et sous régie suisse vont-elles continuer à augmenter?

Si l'on devait répondre par l'affirmative, les résultats de ce processus seraient négatifs pour nous: aux emplois créés dans le tiers monde correspondraient autant de suppressions d'emplois en Suisse.

Nous aurions exporté un potentiel économique sans en créer un nouveau. L'inquiétude et l'angoisse l'emporteraient nettement dans la balance sur le sentiment d'avoir exercé une solidarité active avec le tiers monde. Trois faisceaux de considérations montrent cependant que cette angoisse n'est pas justifiée.

La situation particulière des multinationales suisses

Le demi-million d'emplois créés sous régie suisse à l'étranger se répartit pour l'essentiel entre quelques multinationales suisses. A elles seules, les six plus importantes d'entre elles régissent les deux tiers des emplois de cette «seconde Suisse industrielle» de l'étranger. En Suisse même, elles coiffent 11% seulement de tous les emplois industriels (74 000). Sur les 8100 entreprises industrielles que l'on compte en Suisse, de 120 à 150 seulement (1,5% environ) produisent dans des pays en développement (hors d'Europe). On ne saurait donc en tirer la conclusion générale que ces multinationales suisses auraient purement et simplement transféré des postes de travail de Suisse à l'étranger. Leur expansion à l'étranger semble traduire avant tout leur dynamisme. En effet, notre marché intérieur est trop petit pour ce dynamisme et la réalisation de ses objectifs: production de masse, conquête de marchés, diversification, accumulation de capitaux, etc.

Ces cinq cent mille emplois à l'étranger résultent de ce que nous pourrions appeler un «transfert larvé», en ce sens que les bénéfices réalisés et les réserves constituées à l'étranger ont été consacrés à créer des emplois non pas en Suisse, mais à l'étranger.

La conquête de marchés: cause primaire des transferts

Une large enquête conduite par l'Institut des sciences sociales de l'Université de Bâle (Borner/Prader/Simma/Stuckly/Ulmi/Wehrle – document N° 22) éclaire les causes de la création d'emplois à l'étranger:

Conquête de marchés	29%
Potentiel de main-d'œuvre disponible	25%
Souci d'écartier les barrières douanières	18%
Coûts inférieurs de production	14%
Bas salaires (selon Maillat, BIT)	14%

La pénétration de nouveaux marchés a donc été, pour nos multinationales, la principale raison de leur expansion à l'étranger. Contrairement à ce que l'on peut croire, les bas salaires ne viennent qu'en septième rang parmi ces causes.

On constate aussi que les implantations de ces multinationales dans les pays du tiers monde sont opérées avant tout dans les

régions (les grandes villes notamment) où la population est la plus dense – ce qui a déclenché les critiques de ceux qui préconisent une aide au développement plus décentralisée. Ce qu'il importe de relever ici, c'est que les bas salaires ne sont pas seuls déterminants; l'infrastructure, la proximité des marchés jouent également un rôle important, ce qui stimule l'implantation dans les régions de forte densité démographique – et chères.

L'étude bâloise a également établi un classement par branches des causes de transferts:

Industrie du caoutchouc et des matières plastiques: la pénétration de nouveaux marchés et l'accès aux sources de matières premières jouent un rôle important.

Chimie: la pénétration des marchés est déterminante; l'accent est mis sur les productions standardisées.

Industrie des machines: l'accent est également mis sur les productions standardisées, qui n'exigent plus de main-d'œuvre hautement qualifiée. La pénétration des marchés appelle également des implantations. Celles-ci sont cependant moins nombreuses que dans la chimie, ce qu'explique l'insuffisance de la qualification de la main-d'œuvre dans les pays à bas salaires qui offrent des possibilités d'implantation. Tandis que pour neuf emplois en Suisse l'industrie des machines en a créé un seulement dans le tiers monde, la proportion est de 2:1 pour l'industrie chimique.

Industrie des métaux: c'est la pénétration des marchés qui est déterminante.

Impression et édition: le niveau de qualité atteint ne peut être maintenu qu'en Suisse; on a lieu d'admettre que le souci de le sauvegarder (en mettant l'accent sur les spécialisations) écarte les transferts de production à l'étranger.

Industries du bois et du liège: certes, la concurrence étrangère à l'intérieur augmente, mais la branche est si fortement orientée vers les besoins indigènes, que des implantations à l'étranger apparaissent improbables.

Alimentation: pour ce qui est des secteurs de la production où la main-d'œuvre joue un plus grand rôle que le capital, la crainte d'implantations à l'étranger pourrait paraître justifiée. Cependant, chaque pays fabriquant des produits alimentaires non spécialisés, le maintien en Suisse de productions spécialisées reste rationnel. Nestlé constitue une exception; elle produit depuis des années à l'étranger pour pénétrer directement les marchés.

Horlogerie: cette industrie est en pleine réorganisation. Ce sont avant tout les deux groupes SSIH et ASUAG qui mettent l'accent

sur des implantations à l'extérieur, les technologies simples offrant une alternative à l'exportation de pièces détachées (chablons).

Terres et pierres, ciment, briques: Les coûts – de main-d'œuvre notamment – ne jouent pas un rôle important. En revanche, la relativement faible valeur des produits rend nécessaires des implantations de la production à l'étranger.

Textile, habillement: Les pressions exercées par la concurrence sont fortes partout, sauf dans les entreprises fortement spécialisées. Les créations d'entreprises à l'étranger sont un phénomène déjà ancien dans cette industrie.

Papier et carton: Les coûts peuvent dicter des transferts; mais l'accès direct aux sources de matières premières et d'énergie joue un rôle prépondérant. Les productions spécialisées impliquant une part élevée de valeur ajoutée restent rentables en Suisse. Les analyses relatives à cette industrie confirment l'appréciation générale des motifs d'«émigration». Le manque de main-d'œuvre qualifiée dans les zones à bas salaires et de semi-qualifiés bon marché en Suisse sont deux éléments déterminants du choix de l'implantation. Le premier facteur tend à écarter le transfert à l'extérieur tandis que le second y engagerait. C'est cependant la pénétration des marchés qui est déterminante.

Revision de la politique d'immigration

Cette revision est intervenue en 1969/70. L'autorité fédérale a mis fin à l'accroissement sans limite de la main-d'œuvre étrangère; en revanche, elle a ainsi renforcé la tendance à transférer des productions à l'extérieur – et pas pour des raisons de coûts avant tout. Les syndicats maintiennent leur opposition à de nouvelles augmentations de l'immigration, avant tout d'effectifs fluctuants de saisonniers, de nature à empêcher toute appréciation exacte de la situation sur le marché du travail et des mesures qu'elle peut appeler. Mentionnons aussi que les deux tiers de la main-d'œuvre des multinationales suisses dans les pays à bas salaires sont occupés dans des productions où l'investissement l'emporte sur le travail. On peut en conclure que les coûts salariaux ont probablement été moins déterminants que l'impératif de la pénétration des marchés.

Echanges entre la Suisse et le tiers monde : structures des importations et des exportations

En raison de l'avance qualitative de la Suisse, son intégration dans l'économie mondiale – qui se poursuit depuis plus d'un siècle – s'est soldée positivement pour nous. Cela ne signifie cependant pas que le niveau technologique de notre industrie d'exportation

ait été de manière générale supérieur à celui des autres nations industrielles. En revanche, les entreprises suisses se sont systématiquement employées à déceler les besoins de produits hautement spécialisés; elles ont parallèlement fait l'effort nécessaire pour disposer des machines et procédés requis pour les fabriquer, qui sont devenus à leur tour des articles d'exportation. Par exemple, la manufacture de vis qui a mis au point une machine très rationnelle, a entrepris de la fabriquer et de la vendre à l'étranger. La fabrique de textiles est ainsi devenue une fabrique de machines; la fabrique de papier a exporté sous licence le système d'épuration des eaux qu'elle a développé, etc. De cette manière, l'industrie suisse s'est assurée une avance constante sur ses concurrents. Cette politique offensive a ouvert des marchés et créé des emplois; elle a été poursuivie bien que l'on ait eu des raisons de craindre que l'exportation de machines et procédés qui assuraient notre supériorité n'entraîne ultérieurement des fléchissements des commandes et de l'emploi. Il est cependant apparu que l'expansion des marchés étrangers, la progression générale de la croissance ont créé une demande suffisante de machines-outils suisses et de pièces de rechange. Ce type de division internationale du travail, avantageux pour la Suisse, a résisté à l'évolution. Le «programme d'impulsions» – premier élément d'une politique structurelle orientée vers l'avenir – traduit la volonté de l'autorité politique de consolider ce système en l'adaptant aux nécessités nouvelles.

Les échanges commerciaux entre la Suisse et le tiers monde se soldent par des excédents suisses qui peuvent apparaître comme «immoraux»: en 1977, ils ont été de 5,2 milliards de francs ou de 2500 fr. environ par ménage (4,4 milliards d'importations et 9,2 milliards d'exportations d'éléments). Certes, nos autres importations sont composées en partie d'éléments fournis par les pays en développement – les matières premières sont comprises dans la statistique des importations de produits mi-finis. La même remarque vaut pour les exportations. On peut donc dire que la prospérité suisse – qui repose largement sur nos exportations – dépend dans une certaine mesure du pouvoir d'achat des pays en développement. Dans ces conditions, leur essor économique ne peut être que favorable – et non pas défavorable – au niveau de l'emploi en Suisse. Cela doit engager à réfléchir sur le pouvoir d'achat encore trop bas du tiers monde. Il faut également rappeler à ce propos que les deux tiers de nos exportations vers le tiers monde sont absorbés par les dix «plus riches» pays en développement et que les profits que nous tirons de nos ventes aux pays de l'OPEP ont augmenté bien plus fortement que les montants dont nous grèvent les hausses des prix du pétrole. La relation entre les livraisons suisses à ces pays est passée de 157:100 en 1972, à 100:88 en 1974 et à 268:100 en 1977.

Une évolution analogue caractérise une partie de l'aire de l'OCDE. De 1963 à 1977, les exportations industrielles des pays en développement à destination de l'aire de l'OCDE sont passées d'un à 33 milliards de dollars; inversement cependant, les importations de ces pays en provenance de l'OCDE ont progressé de 5 à 52 milliards. Ce sont les pays les plus concurrentiels de l'OCDE qui ont accru le plus fortement leurs livraisons, ce qui a engagé les experts de l'OCDE à conclure que le problème de l'industrialisation du tiers monde serait en somme un problème «interne» de l'OCDE: un problème des structures de l'industrie et de l'exportation.

Un autre aspect du problème des échanges Suisse/tiers monde fait apparaître sous un jour favorable le problème suisse de l'emploi. Un dixième seulement (9000 personnes environ) de la main-d'œuvre occupée par les multinationales suisses dans les pays à bas salaires fabrique des biens qui sont importés en Suisse. Ce chiffre est une indication quant aux implantations (commandées en partie par des considérations de coût) qui ont provoqué la perte d'emplois en Suisse. Il faut aussi considérer les suppressions de postes de travail consécutives aux fermetures d'entreprises à la suite de la concurrence de produits fabriqués dans des pays à bas salaires, mais pas sous régie suisse. L'évolution des importations en provenance du tiers monde donne quelques indications. Tout ce qui précède ne permet cependant pas de conclure que le développement économique du tiers monde et son intégration progressive dans le marché mondial et la division internationale du travail doit se solder fatalement par des pertes d'emplois en Suisse, ou encore que cette évolution ne se poursuivrait qu'à notre détriment. Il semble, au contraire, que cette évolution peut être positive pour les deux partenaires, mais à la condition que certaines exigences soient préalablement remplies.

Nécessité de conditions générales équitables

L'évolution du tiers monde – jusqu'à maintenant sans problèmes majeurs pour la Suisse – ne permet guère les pronostics tant soit peu sûrs. Une chose est cependant certaine: si la Suisse ne conduit pas, en temps difficiles, une politique sérieuse de l'emploi (y compris les interventions monétaires); si la nouvelle division internationale du travail conditionnée par les multinationales modifie le visage du monde; si, dans certains pays en développement, des régimes dictatoriaux ou autoritaires pratiquent un dumping social (maintien des salaires et revenus des masses à un bas niveau) et si des populations sont condamnées à des privations plus fortes encore, une évolution économique mondiale plus ou moins harmonieuse et solidaire est impossible sans l'établissement – et le respect – de règles sociales générales et contraignantes.

De l'importance d'une politique suisse de l'emploi

Les craintes que l'on exprime quant à un renforcement des influences que risquent d'exercer sur notre économie des pays qui se seront consolidés économiquement – et les arguments sur lesquels elles se fondent – rappellent les discussions provoquées au cours des années vingt et trente par les exportations de capitaux. Les milieux de gauche redoutaient alors que ces « exportations » (il s'agissait souvent de transferts directs ou indirects) ne se traduisent par des reculs dramatiques de l'emploi en Suisse. Ces craintes n'étaient pas entièrement injustifiées et elles pourraient retrouver audience si l'Etat ne pratiquait pas une politique de l'emploi adéquate pour écarter les risques temporaires.

La situation actuelle n'est pas sans analogie avec celle d'il y a cinquante ou soixante ans: le retour à la liberté des cours de change en 1973 marque, après le renversement de la politique d'immigration en 1970, le second revirement de la politique économique et du marché du travail, revirement qui a exercé une énorme influence sur le problème des transferts de production à l'étranger. Comme dans les années vingt et trente (à la suite de l'effondrement de monnaies étrangères consécutif à la guerre et à la crise), la Suisse a été confrontée avec une valorisation rapide du franc. Avant 1973, elle était encore un pays « à bas salaires » (au regard de nos capacités industrielles). Ce changement rapide, qui a succédé à une trop longue phase de politique conservatrice, apparaît menaçant et incite à rechercher à l'étranger les causes de maints problèmes internes. Secondement – et comme alors – la conjoncture internationale a sensiblement fléchi; troisièmement, des phénomènes de saturation de la demande de biens de consommation sont devenus sensibles. L'auto, la TV, les appareils ménagers qui avaient été les moteurs de la conjoncture d'après-guerre ne sont plus appelés à être les facteurs d'expansion des années quatre-vingt.

Il ressort de tout cela que le problème de l'emploi en Suisse appelle de nouvelles conceptions et décisions et que la situation que nous avons esquissée a sur l'emploi des effets plus autrement déterminants que les évolutions qui peuvent être encore enregistrées dans le tiers monde. La politique monétaire pratiquée depuis le 1^{er} octobre 1978 par la Banque nationale en est un exemple; la politique régionale mise sur rail par la Confédération pourrait en être un autre. Hoffmann-La Roche n'a pas construit à Singapour sa nouvelle fabrique de vitamines C, mais en Ecosse, où les salaires sont plus élevés qu'en Asie. Les autorités britanniques ont mis à disposition, à titre d'aide régionale, la coquette somme de 130 millions de francs. Le dumping pratiqué par les pays industriels (chantiers navals, acier) exerce de fortes influences sur notre emploi. Les résultats des analyses sectorielles relatives aux exigences qui doivent être

requis en matière de qualification et de spécialisation pour maintenir nos positions sur les marchés éclairent l'importance majeure de la formation professionnelle et du recyclage.

Nous avons abordé plus haut la *politique structurelle*. Cette politique implique aussi la volonté d'aménager autrement les relations entre le secteur bancaire et financier et les autres secteurs de l'économie. Aussi longtemps que des courants financiers aussi inconnus qu'incontrôlés seront dirigés chez nous au gré d'un droit bancaire insuffisamment structuré (secret bancaire), aussi longtemps que le droit suisse qui régit les sociétés anonymes restera trop tolérant par rapport au droit en vigueur à l'étranger, aussi longtemps que les manipulations des holdings ne seront pas plus efficacement contrôlées (tout étranger qui constitue un holding peut agir comme un national en matière de devises), ces tolérances agiront négativement sur nos structures économiques et menaceront des emplois parce qu'elles poussent à la valorisation du franc. La même remarque vaut pour le problème – non résolu – des transferts en Suisse des rendements de nos avoirs nets à l'étranger, de l'ordre de 170 milliards. Ces rendements qui totalisent des milliards par an, vont-ils continuer à être transférés librement en Suisse – et notamment aux moments les plus inopportuns, c'est-à-dire quand les phases d'instabilité monétaire sont particulièrement marquées?

De surcroît, on ignore absolument le montant des capitaux iraniens qui ont été transférés en Suisse au lieu d'être affectés à la création d'emplois dans le pays. Ces transferts, en concourant à la valorisation du franc, ont pourtant menacé des places de travail chez nous...

En bref, toutes ces réalités et les problèmes qu'elles posent – problèmes encore en partie sans solution – exercent dans une large mesure une influence négative sur l'emploi dans notre pays.

La nouvelle division internationale du travail et le champ d'activité des multinationales

Naguère, les pays en développement étaient essentiellement des fournisseurs de matières premières. La concordance de trois réalités nouvelles a modifié leur position dans le cadre de la division internationale du travail. Selon trois auteurs: Fröbel/Heinrichs et Kreye, ces trois réalités peuvent être définies comme suit:

- a) Le fait que «ces pays constituent un réservoir mondial de main-d'œuvre potentielle». La désertion progressive des campagnes et l'enflement des agglomérations urbaines qui en résultent ont pour corollaire le grossissement d'une énorme armée industrielle de réserve. Ainsi se répètent, mais à une échelle cent fois plus vaste, en Asie, en Afrique et en Amérique latine, les phénomènes

économiques et sociaux qui se sont produits en Ecosse au 17^e et au 18^e siècles, en Prusse (transferts massifs de paysans polonais vers la Ruhr), migrations massives de travailleurs agricoles aux Etats-Unis en liaison avec la mécanisation de l'agriculture (dépeintes par Steinbeck dans «Les fruits de la colère»), etc.

- b) Le «développement de technologies qui rendent le choix des implantations industrielles et des productions moins dépendant des distances». (Il s'agit avant tout des technologies des transports et des communications.)
- c) Le «développement et le perfectionnement d'une organisation du travail qui permet de *répartir entre des éléments simples des processus complexes de production*, de sorte qu'une main-d'œuvre non qualifiée peut être formée rapidement et sans difficultés à une semi-qualification» (rationalisations, travaux en séries, etc.). Dans les pays en développement, les charges salariales de cette main-d'œuvre sont dix fois moins élevées qu'en Europe.

Ces trois réalités déterminent donc les pôles de croissance et de participation des pays en développement à la division internationale du travail. Ils forment comme une ceinture de gigantesques ateliers entourant les pays industriels – dont ils bénéficient des technologies et des machines-outils, qu'ils utilisent pour produire des biens industriels en grandes séries: par exemple, des multiris produisent ainsi au Brésil avec du know-how et des matériaux européens (acier, matières plastiques) des appareils électroniques écoulés sur le marché suisse. Quand cette forme de transfert est appliquée, les facteurs de coût (salaires, etc.) sont plus déterminants que l'effort requis pour s'implanter sur un marché. Sans aucun doute, les multinationales stimulent directement les évolutions mentionnées sous b) et c). En ce qui concerne a) (urbanisation), les multinationales de l'agrobusiness (production agricole à l'échelle industrielle) stimulent de manière déterminante la désertion des campagnes.

La nouvelle division internationale du travail – qui détermine toujours plus les structures de l'économie mondiale – doit donc soumettre les multinationales à des règles sociales. Les organismes internationaux (OCDE, UNO, OIT, CNUCED) doivent donc établir des codes de conduite et veiller à leur application. On constate que les pays industriels, avant tout la Suisse, la République fédérale, les Etats-Unis pratiquent une politique visant à maintenir autant que possible leurs multinationales hors de ces codes – mais sans guère réfléchir aux répercussions de cette nouvelle division internationale du travail sur leur marché national du travail et sur les consommateurs. L'avance dont bénéficient les multinationales en matière de connaissances et d'expériences, leurs possibilités multiples de transférer des capitaux et de déplacer des emplois quand elles y ont

intérêt ou quand elles estiment qu'elles sont soumises à des charges trop lourdes constituent autant de facteurs qui renforcent leurs positions face aux gouvernements nationaux. Ainsi donc, pour que ceux-ci soient en mesure d'imposer les priorités nationales qui apparaissent souhaitables, la «mobilité» des multinationales doit être contenue dans certaines limites (celles des codes de conduite). L'établissement et l'application de ces codes ne rendront pas superflus l'action du syndicalisme international: ils l'étayeront.

Dumping social pratiqué dans le tiers monde par les régimes dictatoriaux

Les avantages inhérents à la division internationale du travail se transforment en désavantages lorsque, dans un pays en développement, le régime confisque la valeur ajoutée résultant des activités industrielles et n'en fait pas bénéficier la population. Une dictature qui maintient par la force les salaires à un bas niveau, qui brime ou dissout les syndicats attire évidemment les multinationales. Celles-ci s'enrichissent tandis que la prospérité générale n'augmente pas. En fin de compte, les pays industrialisés sont les dindons de la farce parce que la capacité de cette dictature d'absorber des biens d'investissement et des produits de consommation ne s'accroît pas, ou régresse...

On constate aussi que même le développement minimal qui est possible dans ce système de contrainte est menacé par des explosions sociales. L'Iran vient d'en fournir un exemple. Le reproche adressé par Carter à la CIA de l'avoir mal informé est tout simplement absurde. Personne ne voulait être informé. En 1967 déjà, les manifestants qui protestaient à Berlin contre la politique du shah ont été dispersés par la police. Des tragédies semblables sont possibles en Tunisie (où le gouvernement a décapité le mouvement syndical il y a un an), au Brésil, au Pérou, en Argentine, au Chili, en Corée du Sud, aux Philippines, en Indonésie, à Singapour, au Maroc et ailleurs. On reste sidéré par l'illusion «d'un climat propice aux investissements à court terme»; l'illusion est entretenue par les aides d'«assainissement» octroyées par le Fonds monétaire mondial... Combien d'expériences coûteuses faudra-t-il encore faire avant que l'on se persuade que le dumping social est économiquement absurde et politiquement périlleux? Il y a donc concordance entre les intérêts des travailleurs des pays industriels et des travailleurs des pays en développement: cette concordance justifie un renforcement de la solidarité, d'une lutte commune pour le respect des droits syndicaux, contre les injustices sociales, les collusions entre les «élites» corrompues des pays en développement et le capitalisme international...

Privilèges pour le seul Occident ?

Tous les Indiens ne pourront évidemment jamais vivre comme les Suisses. Six millions de Suisses totalisent le même PNB que 700 millions d'Indiens. En d'autres termes, nous consommons autant que la population de cet immense sous-continent. Une évolution économique selon notre système signifie accumulation de capital, division très poussée du travail et, partant, en Inde, disparition des structures traditionnelles, des castes, l'assujettissement de tous à une vie du travail strictement disciplinée, un remplacement de multiples activités familiales non rémunérées par des activités salariées ou par des prestations monnayées (notamment en matière d'assistance). Le processus d'accumulation du capital implique aussi des concentrations de la production entre les mains d'une minorité (chaque Suisse ou Indien peut posséder une hache, mais pas une scierie). Il va sans dire aussi que l'accroissement de la productivité requis par l'accumulation du capital appelle une consommation accrue d'énergie et une exploitation plus intensive des ressources naturelles. En d'autres termes, produire davantage avec la même somme de travail implique une consommation – disproportionnée au regard du résultat – d'énergie et de ressources naturelles. Il est donc probable que les ressources naturelles ne permettent pas seules d'atteindre un niveau de vie comme le nôtre. Certes, dans les pays riches, discipline du travail et effort sont stimulés par l'espérance que les conditions de vie des privilégiés seront demain celles de tous. Mais cette espérance (raisonnable? c'est une autre affaire) n'est guère réalisable sur le plan mondial... On a donc lieu d'admettre que, sans l'établissement de mécanismes de redistribution selon les besoins et sans la constitution, par les pays en développement, de cartels efficaces des matières premières, les nations industrielles continueront à s'assurer la part du lion de richesses naturelles, de sources d'énergie qui vont s'amenuisant, tout en continuant à les payer... monnaies dévalorisées par l'inflation, ou en indexant les prix de leurs exportations et services (de l'indispensable know-how notamment)... Les deshérités et les frustrés ne sauraient l'admettre plus longtemps.

L'exercice de la solidarité entre tous les travailleurs du monde reste donc un impératif. La justice, et même notre survie à tous dans le long terme en dépendent.